

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Le Journ@l



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Partenaires



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS



Partenaires



Assemblée Générale du 14 novembre à 10h00



Informations importantes à consulter sur les messageries officielles des clubs concernant la participation et les votes



Le monde du football se doit de participer à l'effort collectif pour lutter contre la deuxième vague de cette épidémie... Le District organise donc son A.G. en visio-conférence.

Article page 2

« Le District, c'est VOUS ! »

Sommaire

| | |
|----------------|--------------|
| Informations | Pages 1 à 5 |
| Actualités | Pages 6 & 7 |
| Procès-Verbaux | Pages 8 à 15 |



CRISE SANITAIRE : UNE ENQUÊTE DU CNOSF POUR AIDER LE SPORT FRANÇAIS



Vous trouverez ci-dessous un texte du Président de la F.F.F., Noël le Graët.
« Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous traversons une crise sanitaire sans précédent qui affecte profondément la vie de tous les Français. Le sport amateur, et en particulier le football, doit jouer un rôle majeur dans le maintien du lien social pendant cette période si difficile. Nous savons les efforts que vous déployez quotidiennement pour que votre club s'adapte aux différents cadres fixés en fonctions de l'évolution de la situation

sanitaire, et au nom de tous les amoureux du sport je vous en remercie du fond du cœur.

La Fédération Française de Football, qui se mobilise depuis mars pour aider et écouter les clubs, souhaite pouvoir relayer encore plus fortement auprès de l'Etat les demandes légitimes des acteurs de terrains. Pour ce faire, nous vous proposons, par l'intermédiaire du Comité National Olympique et Sportif Français, de répondre à une grande enquête qui vise à insister auprès du Ministère de l'Economie et des Finances sur l'utilité sociale du sport fédéré et sur l'impact de la crise sanitaire sur l'activité et l'équilibre économique des associations sportives. L'enjeu pour le sport amateur est d'obtenir des aides supplémentaires, avec notamment, un possible dispositif d'aide financière aux familles pour l'inscription ou la réinscription de leur enfant.

Nous vous invitons ainsi à répondre au questionnaire ci-après pour le 10 novembre <https://innov-up.talk4.pro/barometre-clubs/s/b4db46bc40/>

La plateforme garantit l'anonymat des réponses et la protection des données tout en utilisant un lien spécifique qui vous rattache automatiquement à la FFF. Cela permet de montrer ainsi tout le poids du football dans la pratique sportive.

Nous comptons sur le maximum d'entre vous pour répondre à cette enquête.

Prenez soin de vous, de vos proches et de vos licenciés. »

Noël Le Graët

Président Fédération Française de Football

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL



Assemblée Générale du 14 novembre à 10h00



**Informations importantes
à consulter sur les messageries officielles des clubs
concernant la participation et les votes**



L'assemblée générale ordinaire et électorale du District de l'Yonne de Football se déroulera en visio-conférence par voie électronique le **SAMEDI 14 NOVEMBRE 2020 à 10 H 00.**

Vous trouverez ci-dessous un courrier du Président CAILLIET :

[AG 2020 – Courrier Président\(e\)s de clubs](#)

LES HORAIRES DU DISTRICT

A compter du lundi 2 novembre 2020, les horaires du District évoluent... Les locaux seront fermés les lundis (journée entière) et mercredis après-midi.

| | Matin | Après-Midi |
|-----------------|------------------------|---------------|
| Lundi | Fermé | Fermé |
| Mardi | 8h30 – 12h00 | 13h30 – 18h00 |
| Mercredi | 8h30 – 12h00 | Fermé |
| Jeudi | 8h30 – 12h00 | 13h30 – 18h00 |
| Vendredi | 8h30 – 12h00 | 13h30 – 16h00 |
| Samedi | Sur rendez-vous | |
| Dimanche | Fermé | |

DEMANDES DE SUBVENTION 2021



Les formulaires de demandes de subvention 2021 sont disponibles et à renvoyer avant le 30 novembre 2020. Lien vers le site interne du Conseil Départemental :

[Demande de subvention](#)

LABEL JEUNES – COMMENT CANDIDATER ?



Conséquence de la situation sanitaire de la fin de saison dernière, la Fédération Française de Football, les ligues et les Districts ont dû modifier la logistique des candidatures Label, notamment dans l'accompagnement et l'évaluation des labels jeunes.

Parmi ces modifications, la durée des labels a été prorogée d'une saison pour les clubs qui devaient renouveler cette saison. Pour tous les clubs ayant candidaté la saison dernière et ceux qui devaient renouveler, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football vous propose un webinaire vous présentant les différentes possibilités s'offrant à vous.

[VIDEO YOUTUBE](#)

NOUVELLES LOIS DU JEU FUTSAL

Suite aux modifications des lois du jeu futsal par la FIFA durant cet été 2020 (pas d'évolutions depuis 2014) et malgré la situation sanitaire actuelle, nous vous prions de recevoir en pièce-jointe différents documents « Lois du jeu pratique associée » mis à jour (version du 2 novembre 2020) :

1. [Lois du jeu Futsal associé FFF 2.11.20 avec modifications FIFA](#)
2. [Lois du jeu Futsal associé FFF 2.11.20](#)
3. [Lois du jeu Futsal associé FFF 2.11.20 Annexes](#)
4. [Lois du jeu Futsal associé FFF U7-U9 du 2.11.20](#)
5. [Lois du jeu Futsal associé FFF U11-U13 du 2.11.20](#)
6. [Lois du jeu Futsal associé FFF U15 à Seniors du 2.11.20](#)

GUIDE DE FORMATION

Votre Guide de Formation est enfin disponible ! Dans ce document numérique, vous retrouverez de nombreuses renseignements utiles (dates, lieux, inscriptions, tarifs...) sur les formations Educateurs - Entraîneurs - Dirigeants et Arbitres pilotées par l'Institut Régional de Formation du Football, en collaboration et avec l'aide des Districts, et organisées sur notre territoire pour cette saison 2020-2021.

Des informations sur les aides potentielles à la formation, sur les organismes et institutions présents dans ce secteur d'activité ont également été référencées dans ce Guide.

[LE GUIDE DE FORMATION](#)

DISPOSITIFS FAFA 2020-21



Le Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) est principalement alimenté par la Fédération Française de Football (FFF) mais aussi par la Ligue du Football Professionnel (LFP), par une contribution économique destinée à promouvoir des investissements indispensables au développement du Football Amateur.

Il existe 4 cadres d'intervention : l'emploi, les équipements, le transport, la formation. Les dispositifs du FAFA sont ouverts à la fois aux instances fédérales ainsi qu'aux clubs affiliés à la FFF et également, aux collectivités locales pour le dispositif « Équipements ». La Fédération Française de Football met à votre disposition une page interactive où vous trouverez toutes les informations pratiques sur les projets éligibles au dispositif FAFA : constitution d'un dossier, pièces à fournir, fiche-projet.

PAGE INTERACTIVE

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à vous rapprocher de votre District d'appartenance ou auprès de Pauline JUSOT, Secrétaire Administrative, à l'adresse suivante : pjusot@lbfc.fff.fr.

NOUVELLE ÉDITION DES « TROPHÉES PHILIPPE SÉGUIN »



Depuis 2008, l'appel à candidatures des Trophées Philippe Séguin vise à détecter, valoriser et promouvoir des initiatives sociales et citoyennes souvent méconnues mises en œuvre dans le monde du football et encourager la diffusion à grande échelle des meilleures bonnes pratiques identifiées en s'appuyant sur l'expertise des clubs et en mobilisant les porteurs de projets.

Cette année, quatre catégories sont ouvertes aux 14 000 clubs amateurs affiliés à la Fédération Française de Football :

| EDUCATION & CITOYENNETÉ | SOLIDARITÉ & INCLUSION | MIXITÉ & DIVERSITÉ | SANTÉ & ENVIRONNEMENT |
|---|---|---|---|
| Lois du jeu Éducation Club Esprit d'équipe Culture Soutien scolaire Insertion professionnelle | Caritatif Handicap Foot adapté Solidarité internationale Soutien populations démunies Accueil réfugiés | Discriminations Égalité F/H Intergénérationnel Foot féminin Culture Sexisme Intégration Féminisation équipe dirigeante | Énergie Transports Changement climatique Santé publique Premiers secours Biodiversité Nutrition Hygiène de vie |
| Emploi Bénévolat lieu de vie Arbitrage Fair-play Soutien scolaire | | Mixité Homophobie Racisme Intégration | Dopage Bienfaits Addictions |

Deux catégories spécifiques pour valoriser l'engagement du football professionnel sont également ouvertes aux clubs professionnels et aux joueurs. **Chiffres-clés (depuis 2008) :**

- 3 200 bonnes pratiques recensées
- Le 200e club lauréat en 2020
- 717 K€ de dotation globale
- 1 650 clubs amateurs candidats

Le calendrier 2020/2021

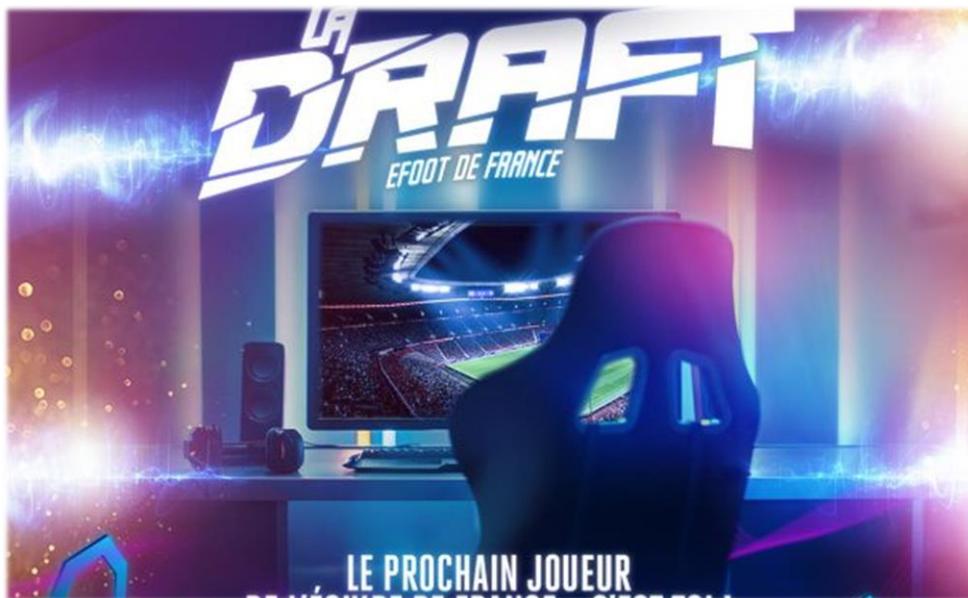
- Dépôt des candidatures du 1^{er} octobre au 14 décembre 2020
- Jury de sélection sur dossiers : mercredi 20 janvier 2021
- Jury d'audition des clubs : mercredi 10 mars 2021
- Cérémonie de remise des trophées : mai 2021

Pour en savoir plus et télécharger votre dossier de candidature, rendez-vous sur le site de la Fondation du Football (www.fondationdufootball.com). Vous pouvez également contacter la Fondation par téléphone, au 01.44.31.74.56.

[AFFICHE TROPHEES PHILIPPE SEGUIN](#)



LANCEMENT DES INSCRIPTIONS DE LA DRAFT EFOOT !



La Ligue Bourgogne-Franche-Comté et ses districts proposent à ses licenciés de représenter leur club à l'occasion d'un tournoi national amateur de eFoot en cette fin d'année 2020 !

La Fédération Française de Football a décidé de relancer son événement national de eFoot. Après le succès de la première édition, la Draft Efoot de

France reprend ses droits pour une seconde édition. Le vainqueur de ce tournoi national aura la chance d'intégrer l'Équipe de France de eFoot à Clairefontaine. Dans ce cadre, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté et ses districts organiseront des qualifications afin de déterminer leur représentant régional pour la phase nationale.

Nous invitons l'ensemble des licenciés souhaitant participer à cette phase de qualification nationale à s'inscrire selon ces conditions :

- ⊗ Être licencié au sein d'un club affilié à la LBFCF ;
- ⊗ Avoir plus de 18 ans ;
- ⊗ Remplir le [Formulaire d'inscription en ligne en cliquant ici](#) ;

Après avoir rempli le formulaire, une demande de confirmation sera envoyée à l'adresse mail officielle du club. L'inscription ne sera validée qu'après confirmation du club.

LIMITE INSCRIPTION : Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 08 Novembre 2020.

La **phase régionale** se déroulera à partir du Lundi 09 jusqu'au Vendredi 20 Novembre 2020 (Possible modification en fonction du nombre d'inscrits).

Compte tenu de la situation sanitaire l'ensemble du tournoi LBFCF ne se fera que via des matchs en ligne.

Le tournoi se déroulera sur les mêmes principes que celui organisé par la Ligue lors du confinement, vous pouvez retrouver le règlement ci-dessous. Le déroulement du tournoi se fera sur la plateforme : Playce (nous vous enverrons les détails une fois l'inscription réalisée).

Règlement FFF
Règlement Ligue

En fonction du nombre d'inscrits, la LBFCF se réserve le droit d'intégrer des dates de pré-qualification supplémentaires, durant le mois de novembre 2020.

Les matchs se dérouleront en mode classique en ligne et en 1 contre 1 sur la console **Playstation 4** et sur le jeu **FIFA 21**. Seul les clubs où les sélections nationales sont autorisés.

Le vainqueur de la phase régionale représentera son club, son district et la LBFCF le **12 décembre 2020** à la **Fédération Française de Football** et affrontera les vainqueurs des autres ligues régionales lors de la finale nationale. Le vainqueur final sera alors sélectionné en Equipe de France de eFoot lors du rassemblement de janvier 2020.

Contact : cgehan@lbfc.fff.fr

PV 115 CDA 15

COMMISSION D'ARBITRAGE

Réunion restreinte en visioconférence

du 28 Octobre 2020 à 19h30

Présents : Mme FRONT - MM. CHANUDET - GIL - GUIDOU - MALDOU - PINGUET RIVIERE - VIÉ
Philippe Chanudet préside la séance.

Guillaume Vié est désigné secrétaire de séance.

1-Approbation des derniers procès-verbaux

Le procès-verbal de la réunion restreinte du 21/10/2020 est approuvé à l'unanimité.

2-Résultats de la FIA Octobre 2020

Quentin Guidou restitue les résultats de la session de Formation Initiale en Arbitrage qui s'est terminée le samedi 24 octobre où :

***11 candidats Arbitres ont été admis à l'examen théorique**, à savoir :

| | |
|--------------------|-------------------------------|
| BABO Donatien | club de Migennes ASUC |
| BLANCHOIN Axel | club de Toucy |
| FORET Alban | club de UF Tonnerrois |
| GILLET Enzo | club de Malay Le Grand |
| GOSSE Alexandre | club de Joigny |
| GUERRIER Jeffinson | club de Paron FC |
| LE GOURRIEREC Maël | club de St Bris Le Vineux |
| OUAALI Ahmed | club d'Auxerre Sport Citoyens |
| PHAN Hien | club de St Georges |
| PINCHON Cédric | club de Ravières |
| ZAROUALI Abdellah | club de Migennes ASUC |

***2 candidats Arbitres Auxiliaires ont été admis**, à savoir :

| | |
|----------------|-------------------------------|
| GOUOT Corentin | club de Ravières |
| LECOQ Michel | club de Fontaine La Gaillarde |

***8 candidats Arbitres sont admissibles à l'examen de rattrapage, à savoir :**

| | |
|---------------------|------------------------|
| ALVES Carlos | club de Malay Le Grand |
| BULHMANN Christophe | club de Ravières |
| COLLET Timéo | club de Paron FC |
| FELTES Logan | club de Gurgy |
| FRONT Enzo | club de l'AJ Auxerre |
| HALLAL Rida | club d'Arcy Sur Cure |
| MACHY Samuel | club de Joigny |
| SOUPET-TISSOT Diego | club de Sens FC |

La date dudit examen de rattrapage reste à fixer en fonction de la levée des restrictions gouvernementales.

La CDA demande au secrétariat du District de facturer au FC Sens, son club d'appartenance, les frais de la formation ainsi que les frais de repas de M.Ali Sumer, inscrit et absent de la formation.

La commission statue sur le cas de Sanaa Boumachouene, cette dernière ayant été empêchée par la force majeure, d'assister à la dernière journée de formation, ainsi qu'à l'examen. Philippe Chanudet se chargera de lui faire subir les modules 5 et 6 de la FIA, ainsi que l'examen théorique, lorsque le contexte le permettra.

3-Rattrapage du test physique du 27/10/2020

Les arbitres régulièrement convoqués se soumettent au rattrapage du test physique prévu au règlement intérieur, en présence de Mathieu Pinguet et de Steve Rivière membres de la CDA. Les résultats sont disponibles en annexe du présent compte rendu.

4-Point sur les observations

Mathieu Pinguet rappelant que les observations sont comptabilisées sur la période 2019/2021, récapitule le nombre d'observations restantes à effectuer :

- *Arbitres D1 : Reste 3 Observations
- *Arbitres D2 : Reste 4 Observations
- *Arbitres D3 : Reste 7 Observations
- *Arbitres Stagiaires : Reste 3 Observations
- *Jeunes Arbitres : Reste 1 Observation
- *Jeunes Arbitres Stagiaires : tous ont été observés

5-Pôle Futsal

*La commission rappelle que les clubs doivent présenter une version papier de la liste des licenciés, afin de pouvoir effectuer l'appel des licences.

*La commission demande expressément aux arbitres Futsal d'effectuer cet appel, conformément à la procédure en vigueur.

6-Situation de M. Mehmet Yildirim

Suite au courrier du club d'Appoigny se plaignant de l'attitude de l'arbitre susnommé, lors d'une rencontre, au regard des explications demandées par la CDA et fournies par l'intéressé, la Commission se dessaisie du dossier et le transmet à la commission de discipline.

7-Situation de M. Olivier Guglierminolti

Attendu qu'il convient de rappeler l'article 5 du règlement intérieur de la CDA stipulant les missions de ladite CDA, à savoir notamment, de veiller à la bonne application des Lois du Jeu et d'élaborer la politique de formation et de perfectionnement des arbitres.

La CDA débat et statue sur ce sujet avant de notifier sa décision à l'intéressé.

8-Situation de M. Alexis Alberti

Attendu que M. Alexis Alberti a fait part, le 10 octobre dernier à 19H14, de son indisponibilité pour les 17 et 18 octobre. Celle-ci justifiée par un baptême.

La CDA débat et statue sur ce sujet avant de notifier sa décision à l'intéressé.

9-Correspondances de la CDA

Depuis le 21/10/20 :

| <i>Type</i> | <i>Date</i> | <i>Expéditeur</i> | <i>Destinataires</i> | <i>Copies</i> | <i>Objet</i> | <i>Actions</i> |
|-------------|-------------|-------------------|----------------------|---------------------|---|----------------------|
| Entrant | 23/10/2020 | O.Guglierminolti | P.Lantelme | | Demande de transmission du RI de la CDA | Transmis |
| Sortant | 26/10/2020 | G.Vié | J.Perrigault | Club d'appartenance | Demande d'explications non déplacement | |
| Entrant | 26/10/2020 | P.Salmon | CDA | | Réponse demande d'explications du 06/10, sur sa non participation au test physique du 12/09 | Déjà traité le 21/10 |
| Entrant | 26/10/2020 | Auxerre SC | CDA | | Justificatif absence au rattrapage du test physique du 27/10 | Pris note |
| Sortant | 27/10/2020 | G.Vié | P.Lantelme | | PV CDA du 21/10/20 | |
| Sortant | 27/10/2020 | G.Vié | CRABFC | | PV CDA du 21/10/20 | |

| | | | | | | |
|---------|------------|------------------|-----|--|---|-------------------------|
| Entrant | 28/10/2020 | O.Guglierminolti | CDA | | Réponse demande d'explications du 20/10 | A Traiter |
| Entrant | 28/10/2020 | LBFC | CDA | | Arbitres Absents les 19 et 25 octobre | Explications à demander |
| Entrant | 28/10/2020 | D.Allouch | CDA | | Explication non déplacement 11/10/20 | A Traiter |

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H45.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel sous sept (7) jours dans les conditions de formes prévues à l'article 39 du Statut de l'Arbitrage.

Le Président de la séance

Philippe Chanudet

Le Secrétaire

Guillaume Vié

Annexe : Résultats rattrapage du test physique

| Nom | Prénom | Présence 27/10/20 | Résultat Test |
|--------------|---------------|-------------------|---------------|
| ALLARD | MICKAEL | PRESENT | Réussite |
| ALLOUCH | CHAHIMAA | EXCUSEE | |
| BALLU | RUDY | PRESENT | Réussite |
| BENNOUR | HICHAM | EXCUSE | |
| BILLET | SAMUEL | EXCUSE | |
| BRUNET | THIBAULT | PRESENT | Réussite |
| CAROLY | SUN YAT SEN | ABSENT | |
| COLLET | CEDRIC | EXCUSE | |
| DAKRE | NELSON | PRESENT | Réussite |
| DIDIER | PHILIPPE | EXCUSE | |
| DUBALLE | ANTOINE | EXCUSE | |
| FRAPPIN | YOHANN | PRESENT | Echec |
| GRIVET | PATRICK | PRESENT | Réussite |
| GUICHETEAU | RUDY | ABSENT | |
| KHALLOUK | MOHAMED | PRESENT | Réussite |
| LAVERDURE | BASTIEN | PRESENT | Réussite |
| LECHEVALLIER | ENZO | ABSENT | |
| LE MOING | JULIEN | PRESENT | Echec |
| MARTIN | PHILIPPE | ABSENT | |
| MUSIJ | LAURENT | PRESENT | Réussite |
| ODABAS | MESUT | EXCUSE | |
| PACOT | AXEL | PRESENT | Echec |
| PERCHE | ANNE | ABSENT | |
| RAPINEAU | FREDERIC | PRESENT | Réussite |
| SALMON | PASCALE | ABSENT | |
| SELLIER | THOMAS | PRESENT | Réussite |
| SZELAG | MICHEL | EXCUSE | |
| TARATTE | GAETAN | PRESENT | Réussite |
| VITTOZ | JEAN PHILIPPE | ABSENT | |
| VOISIN | BETTY | EXCUSEE | |

PROCÈS-VERBAL ÉLECTRONIQUE
DU VENDREDI 30 OCTOBRE 2020

**COMITÉ DE
DIRECTION**

Présidence : Monsieur Christophe CAILLIET.

Présents : Madame Florence BRUNET, Messieurs Dominique AMARAL, Patrick SABATIER, Jean-Louis TRINQUESSE.

1. Assemblée Générale

Suite aux dernières annonces gouvernementales liées à la pandémie COVID-19, le bureau décide que l'Assemblée Générale du District de l'Yonne de Football initialement programmée le mardi 10 novembre en soirée, soit organisée en dématérialisation, par voie électronique le samedi 14 novembre à 10h00. Le bureau mandate le Président pour se rapprocher des services fédéraux pour l'accompagnement technique.

Il est rappelé que la commission de surveillance des opérations électorales devra accompagner cette assemblée générale et mentionner les résultats dans un procès-verbal à l'issue de celle-ci.

2. Comité de Direction

Le premier Comité de Direction de la nouvelle mandature se réunira en dématérialisation, par voie électronique à l'issue de l'Assemblée Générale.

3. Dispositions financières

Le bureau, considérant les mesures gouvernementales mettant un terme momentané aux principales activités des clubs, décide de décaler le calendrier du premier relevé des comptes clubs, initialement prévu le 12 novembre.

La procédure financière n°1 concernant le relevé des comptes clubs est ainsi modifiée dans son 2^{ème} paragraphe :

2/ Périodicité de mise en ligne des relevés

Les relevés sont mis en ligne 3 fois par saison

- ~~Relevé 1 : 12/11/2020, règlement au 26/11/2020~~

Relevé 1 : 30/11/2020, règlement au 18/12/2020

~~Rappel n°1 30/11/2020 Rappel n°2 14/12/2020~~

Rappel n°1 21/12/2020 Rappel n°2 11/01/2021

- Relevé 2 : 02/03/2021, règlement au 16/03/2021

Rappel n°1 18/03/2021 Rappel n°2 02/04/2021

- Relevé 3 : 08/06/2021, règlement au 22/06/2021
Rappel n°1 24/06/2021 Rappel n°2 06/07/2021

Le bureau précise qu'il appartiendra au Comité de Direction de la prochaine mandature d'apporter d'éventuelles modifications en fonction de l'évolution des activités des clubs.

4. Point de situation : gestion sportive de la pandémie

Le Président informe que sur les pratiques compétitives (Seniors, Féminines, U18, U15 et U13), sur 456 matchs programmés, 16 ont été reportés suite à la gestion de la pandémie (cas positifs / cas contacts) soit 3,5 %.

Aucun retour sur le Football Animation.

Le bureau tient à féliciter les clubs qui ont fait application sérieuse des protocoles sanitaires.

5. Radiation

Demande du club ALLIANCE NORD 89 concernant sa radiation.

Le bureau, après avoir considéré la non-activité du club depuis plusieurs saisons et le solde de son compte District, émet un avis favorable à cette demande de radiation et transmet cet avis aux services juridiques de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté.

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »

Le Président du District de l'Yonne de Football

Christophe CAILLIET

La Secrétaire de séance

Florence BRUNET

COMMISSION STATUTS, RÈGLEMENTS ET OBLIGATIONS DES CLUBS

Réunion téléphonique du 3 novembre 2020

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel - sous sept (7) jours dans les conditions de formes prévues à l'article 190 des RG »

1. Statut de l'arbitrage

Présents : Madame Catherine FONTAINE – Messieurs Aurélien CHATON – Alain MONTAGNE - Patrick SABATIER

5.1 Changements de clubs

Situation de Monsieur Nelson DAKRE

La commission,

- prend note de la décision de la Commission Régionale Statuts, Règlements et obligations des clubs en date du 15 octobre 2020,
- attendu les motivations avancées, à savoir RAISON PERSONNELLE,
- vu les dispositions des articles 8 et 33 du statut de l'arbitrage,
- précise que le club de Gron Véron ne pourra pas comptabiliser au titre de ses obligations Nelson DAKRE pour les saisons 2020/2021 et 2021/2022.

Le Président de Commission
Patrick SABATIER

La secrétaire de commission
Catherine FONTAINE